



Commune d'ORMES  
Mairie  
30 rue du 8 mai 1945  
71290 ORMES

**Compte rendu de la séance du conseil municipal  
du jeudi 2 juillet 2020 (19h)**

Réunion du 2 juillet 2020 (19h), sous la présidence de Stéphane Gros, maire

- Présents : Romain Bouhier, Sylvie Chetaud, Xavier Cochet, Catherine Galopin, Stéphane Gros (maire), Elodie Lecuelle, Stéphanie Pont, Jean-Claude Ravel Chapuy, Alex Simonato, Florent Thomassin.
  - Absents : Marie Dejean Agron .
  - Pouvoirs : Marie Dejean à Xavier Cochet
- Secrétaire de séance : Catherine Galopin

Monsieur le maire demande de rajouter plusieurs points à l'ordre du jour, acceptés à l'unanimité :

- Remboursement de la salle des fêtes – annulation de location
- Achat d'un véhicule communal
- Attribution de bons cadeau pour des jeunes de la commune

Le Conseil municipal,

1/ APPROUVE (unanimité) le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2020.

2/ CREE les commissions communales

3/ NOMME les membres parmi les conseillers municipaux pour chacune des commissions

4/ DETERMINE le nombre de membres à siéger au conseil d'administration du CCAS, outre le Maire (8 du conseil municipal et 8 personnes de la commune)

5/ DESIGNNE ses représentants au CCAS

6/ NOMME les délégués aux syndicats intercommunaux – SIABVT de Cuisery et SIABVT de Tenarre et Noue

7/ NOMME le correspondant « défense »

8/ ELIT (unanimité) les membres délégués titulaires et suppléants à l'Agence Technique Départementale

9/ DECIDE (unanimité) de mettre fin à l'adhésion à l'option « assistance à maîtrise d'ouvrage » souscrite à l'Agence Technique Départementale en 2017 lors des travaux d'aménagement de la rue Saint Martin

10/ ATTRIBUE des délégations de compétences au Maire conformément à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

11/ ENTEND les délégations du Maire attribuées à ses adjoints

12/ VOTE (unanimité) la nomination d'un conseiller délégué à l'environnement et à la transition énergétique

13/ DRESSE la liste des commissaires nommés par les services fiscaux et appelés à siéger à la commission communale des impôts directs pendant la durée du mandat

14/ VOTE la remise gracieuse des loyers du restaurant pour les mois d'avril, mai et juin 2020 en raison de la crise sanitaire – COVID 19

15/ MAINTIENT les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2020/21 (unanimité)

16/ MAINTIENT les tarifs de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2020/21 (unanimité)

17/ AUTORISE le Maire à signer l'avenant de prolongation d'un an de la convention de délégation de compétence de transport scolaire des élèves du 1<sup>er</sup> degré avec la Région Bourgogne – Franche – Comté (unanimité)

18/ DIT que des travaux d'élagage sur le domaine public sont prévus pour septembre 2020, MANDATE une entreprise pour procéder à ces travaux, DIT qu'un courrier sera envoyé aux pétitionnaires concernés par l'élagage de leurs plantations empiétant sur le domaine public et que ces derniers devront faire le nécessaire avant le 15 septembre 2020, après cette date, l'entreprise mandatée interviendra et les frais incombés par cette prestation leur seront facturés par le Trésor Public (unanimité)

19/ VOTE pour l'achat et la mise en place de caméras de vidéosurveillance sous le préau de la salle des fêtes et vers le Point d'Apport Volontaire pour dissuader des incivilités (10 pour, 1 abstention)

20/ VOTE l'achat d'un véhicule communal et FIXE un montant d'achat compris entre 8000 et 9000 euros (unanimité)

21/ VOTE le remboursement de la salle des fêtes suite à une annulation de réservation (unanimité)

22/ VOTE l'attribution de bons cadeau d'une valeur de 15 euros à 4 jeunes ormillats pour leur investissement civique dans le nettoyage du lavoir de Vanoise (unanimité)

23/ NOMME le nouveau régisseur suppléant (unanimité)

24/ EST INFORME de :

- L'annulation des manifestations estivales 2020 de la commune et des associations
- Le fleurissement de la commune
- La titularisation de l'adjoint administratif
- L'élection des délégués le 10 juillet 2020 en vue des élections sénatoriales

A Ormes, le 3 juillet 2020  
Le maire, Stéphane Gros

